



La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 10 avril 2024 à 19 h 00 à Saint-Loup des Chaumes
Salle polyvalente – Route de Rousson**

Le président, Dominique BURLAUD

Ordre du jour

Délibérations

Budget annexe « ordures ménagères »

- ✓ Approbation du compte de gestion 2023
- ✓ Vote du compte administratif 2023
- ✓ Affectation du résultat 2023
- ✓ Vote du budget primitif 2024

Budget annexe « assainissement collectif en DSP »

- ✓ Approbation du compte de gestion 2023
- ✓ Vote du compte administratif 2023
- ✓ Affectation du résultat 2023
- ✓ Vote du budget primitif 2024

Budget général

- ✓ Approbation du compte de gestion 2023
- ✓ Vote du compte administratif 2023
- ✓ Affectation des résultats 2023
- ✓ Vote des taux des taxes locales 2024
- ✓ Nomenclature budgétaire et comptable M57 : Mise en place de la fongibilité des crédits
- ✓ Amortissement de frais d'étude non suivi de réalisation de travaux
- ✓ Vote du budget primitif 2024

- Avenant n°3 à la convention constitutive de partenariat pour la mise en œuvre des actions de la « Destination Sud Berry » et autorisation au président aux fins de signature
- Convention de partenariat avec l'association Initiative Cher relative à l'accompagnement et au financement de TPE et autorisation au président aux fins de signature
- Dématérialisation des bulletins de salaire : coffre-fort numérique

Divers

Châteauneuf-sur-Cher, le 3 avril 2024